



SciencesPo.

CERI  
CNRS

**LE SCRUTIN PRESIDENTIEL DU 19 DECEMBRE 2010 EN BIELORUSSIE :  
ENTRE REELECTION DU PRESIDENT SORTANT  
ET REPRESSION DE LA MOBILISATION DE L'OPPOSITION**

Tatyana Shukan  
(Doctorante au CERI)

Elu pour la première fois à la direction du pays en juillet 1994, le président biélorusse Alexandre Loukachenko vient de remporter un quatrième mandat consécutif de cinq ans. Tout comme lors des scrutins précédents, sa réélection le 19 décembre 2010 a été assurée avec un fort pourcentage (79,6%) des suffrages dès le premier tour. Le taux de participation s'est élevé à près de 90%. D'après les résultats officiels, ses neuf concurrents de l'opposition n'ont obtenu au total que 13,8% des voix, dont 2,4% pour l'ancien diplomate Andreï Sannikov, 1,9% pour l'économiste Yaroslav Romatchuk et 1,7% pour le poète Vladimir Nekliaev. Enfin, 6,4% des votants se sont prononcés « contre tous les candidats ».

La réélection d'A. Loukachenko n'a surpris personne. Le président sortant dispose en effet d'un électorat fidèle composé principalement de retraités et d'habitants des zones rurales mais aussi de personnels des diverses administrations et entreprises publiques très dépendants de l'Etat. Ces catégories de la population voient en Loukachenko le garant du

succès et de la pérennité du modèle biélorusse de développement politique et économique et donc de la stabilité de leur propre situation et de celle de leur pays. L'argument de la stabilité, utilisé depuis plusieurs années par la propagande officielle, est privilégié par les partisans du chef de l'Etat. Au regard de la capacité du système électoral biélorusse à produire des résultats favorables au pouvoir, la réélection du président sortant n'a pas non plus surpris ceux des citoyens qui avaient accordé leur voix à l'un des neufs représentants de l'opposition ou encore choisi de voter « contre tous les candidats ». Enfin, cette issue du scrutin était attendue par les milieux de l'opposition qui avaient échoué à s'unir et à s'entendre sur une candidature unique en amont du scrutin. Dès le mois de novembre, ceux-ci avaient appelé les Biélorusses à se rassembler le 19 décembre après la fermeture des bureaux de vote sur la place d'Octobre de Minsk, lieu symbolique de la contestation post-électorale lors du précédent scrutin présidentiel de mars 2006. D'après les estimations, fort divergentes, entre 15 000 et 40 000 personnes sont descendues dans la rue, malgré le froid et les multiples obstacles dressés par les autorités pour empêcher ce rassemblement. Les manifestants ont ensuite marché vers la place de l'Indépendance pour réclamer devant le siège du gouvernement le départ du président Loukachenko ainsi que la tenue de nouvelles élections libres.

La réaction brutale et sans précédent des autorités face à cette manifestation pacifique a été quant à elle totalement inattendue. A la suite de provocations à l'entrée du siège du gouvernement – une poignée de casseurs, jusqu'à aujourd'hui non identifiés mais appartenant de toute évidence aux services de sécurité nationaux, ont cherché à forcer le passage en brisant les portes vitrées du bâtiment – les manifestants ont été passés à tabac et violemment dispersés par les forces de la police anti-émeute. Plus de six cents personnes ont été interpellées et condamnées par la suite à des peines d'emprisonnement d'une durée de dix à quinze jours. Les candidats de l'opposition présents sur les lieux ont été également tabassés, puis conduits à la prison du KGB, le service de sécurité biélorusse qui a conservé le nom qui était le sien avant la dislocation de l'URSS. Le poète V. Nekliaev a été agressé par les agents de sécurité en amont de la mobilisation, puis enlevé de l'hôpital et placé en détention alors qu'il souffrait d'un traumatisme crânien. Les répressions à l'encontre des opposants se sont poursuivies dans les jours suivants sous forme d'interpellations, de nouvelles condamnations, de perquisitions dans les locaux des médias indépendants, des partis politiques et des associations des droits de l'homme, de saisies d'ordinateurs. Deux semaines après le scrutin, vingt-six personnes, parmi lesquelles sept candidats de

l'opposition à l'élection présidentielle, leurs attachés de presse et responsables de campagne et deux journalistes, sont accusés d'avoir organisé des « troubles à l'ordre public », ce délit étant passible de peines allant de cinq à quinze ans de prison ferme dans le code pénal biélorusse.

Ce coup dur porté à l'opposition au lendemain du scrutin paraît aujourd'hui d'autant plus incompréhensible qu'il va à l'encontre des conditions plutôt libérales dans lesquelles s'est déroulé la campagne électorale. Après la reprise du dialogue de Minsk avec l'Union européenne et l'inclusion du pays dans le programme de Partenariat oriental, les autorités biélorusses ont en effet cherché à donner des gages de bonne volonté à l'Occident. Comme le recommandait l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), des modifications ont été apportées au code électoral, notamment pour ce qui est des processus du dépouillement des bulletins et de l'observation électorale. Les candidats de l'opposition se sont vus accorder, pour la première fois depuis les années 1990, la possibilité d'investir librement les rues centrales des principales villes pour collecter les cents mille signatures indispensables à leur enregistrement ou encore pour tenir des *meetings* électoraux. Dans le même temps, les représentants de l'opposition étaient exclus des différentes commissions électorales chargées de l'organisation du scrutin et surtout du dépouillement. Ceux-ci ont également été privés de la possibilité de conduire un décompte alternatif des résultats, les autorités n'ayant autorisé que trois instituts d'opinion, proches du pouvoir, à interroger les électeurs à la sortie des urnes. Les conditions pratiques du déroulement du scrutin, et notamment le manque de transparence lors du dépouillement des bulletins, ont conduit la mission d'observation électorale de l'OSCE à faire une évaluation négative de l'élection présidentielle biélorusse contrairement aux observateurs de la Communauté des Etats indépendants (CEI). L'OSCE a également dénoncé les répressions engagées à l'encontre des opposants. Conséquence : Minsk a décidé, fin décembre, de ne pas prolonger le mandat de l'organisation internationale en Biélorussie.

Deux semaines après le scrutin, plusieurs questions restent en suspens. La première concerne les raisons de la réaction aussi brutale des autorités biélorusses face à une manifestation pacifique de quelques milliers de personnes. Cette réponse est-elle due au manque de soutiens réels au président Loukachenko et donc à l'usure de son régime ou bien à la peur du chef de l'Etat d'être renversé au terme d'une nouvelle révolution de

couleur ? La deuxième question se rapporte à l'avenir des relations bilatérales entre Minsk et Moscou. Celles-ci s'étaient considérablement dégradées au cours de l'année 2010 avant de connaître un nouveau rapprochement à la suite de la signature de l'accord sur la création, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2012, d'un Espace économique commun entre la Biélorussie, la Russie et le Kazakhstan. Le Kremlin semble bien vouloir maintenir la pression sur le président biélorusse ; les chaînes de télévision russes qu'il contrôle ont ainsi diffusé des reportages dénonçant la dispersion violente de la manifestation pacifique à Minsk au lendemain du scrutin. Enfin, la dernière question porte sur la position de l'Union européenne envers le régime biélorusse et ses agissements. Difficile de savoir ce que fera Bruxelles alors que ni les précédentes sanctions décidées à l'encontre de hauts dignitaires biélorusses ni la reprise du dialogue avec Minsk n'ont permis une amélioration de la situation biélorusse.